

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

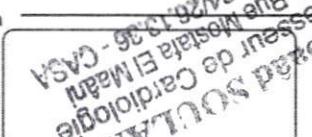
- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-539778

33135

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 3564	Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : KASSABI OUAFAA			
Date de naissance : 08/12/1958			
Adresse :			
Tél. : 06 31 15 94 86 Total des frais engagés : 356 Dhs			

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
			
Date de consultation : 26/06/2020			
Nom et prénom du malade : KASSABI OUAFAA Age :			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : HTA			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer ces renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

 MUPRAS	20/06/2020
Fait à : Casablanca	
Signature de l'adhérent(e) : 	
Le : 20/06/2020 ACCUEIL	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26-06-2020	15000	3000	3000	INFORMATIQUE Rue de la Mission 136 Dakar Dr SENE

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Chèque du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Lotifia TAHIRI 123, Al Hesban II - Casablanca Tél: 0522 211290	26/06/20	528,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

valable 3 mois

Le 26.06.2020

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(Adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné : Professeur C. S. G. L.
356, Rue Mostafa El Maâni
08.08.84/20.10.96 - RAGA

Certifie que Mlle, Mme, M. : KASSAB en date

Présente LEIA

Nécessitant un traitement d'une durée de : 500

Dont ci-joint ordonnance : Voix anchouneuse

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 // fax : 0522-22-78-18
Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed Ben Hennizi, Casablanca

Docteur Saâd SÔULAMI

Professeur de Cardiologie

LOT 200747 1
EXP 03 2023
PPV 35.70

MXGS054

6 118001 130023
HYPERIUM 1 mg O
Boîte de 30 comprimés
PPV: 113.50 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebâ Casablanca
Co-aprôvel 300mg/12,5mg
B28
P.P.V : 239,00 DH
F 118001 081035

comprimés pelliculés

LOT : KE00008
PER : DEC 2021
PPV : 91 DH 00

Patient :

Casablanca, le 26 JUIN 2020

Traitement de :

Trois (03) mois

Co aprôvel 20/12g

1 q le matin

ANEP sup

49,40

1 q le midi

hyperium 1g

113,50

1 q à 2124

Scitap sup

91,00

1 q le midi

PHARMACIE DU PAPILLON
Tél. 0522 22 11 11 - 0522 22 96 18
123, Avenue Hassan II - Casablanca

SV

1162692
télé le 01/07

356, Rue Mostafa El Maâni (coté Rue d'Agadir) - 1^{er} étage - Casablanca - E-mail : cabinetsoulami@gmail.com

Tél.: 05 22 22 18 84 / 06 62 88 90 91 - Tél./Fax: 05 22 26 13 36 - Urgence : 06 65 14 69 96

CNSS : 2700608 - IF : 41802254 - ICE : 001755076000067 - IPN : 091130922

apple fit Seljew

Traitements :

Alprazolam 0.25

3170

1/2 regression

~~1162631~~
1162631

PHARMACIE DU PARC
Dr. Latifa TAHIRI
123, Av. Hassan II - Casablanca
Tél: 0522 22 11 29 / 0522 22 96 18

528,60